

# Débat sur les rythmes scolaires

---

## Éléments de contexte :

En Avril 2010, Luc Chatel lance l'idée d'un grand débat sur les rythmes scolaires en réponse à un rapport (en Janvier) de l'Académie de Médecine qui pointait les effets néfastes de la semaine de 4 jours à l'école primaire imposée à la rentrée 2008 afin de libérer le samedi matin « pour les familles ». Depuis, le Ministre a mis en avant la situation des lycéens qui auraient « des semaines trop lourdes et des vacances trop longues ».

La question de l'organisation du temps scolaire concerne donc l'ensemble de la scolarité et Luc Chatel affirme vouloir la traiter dans sa globalité en portant un regard sur le rythme de la journée, de la semaine, de l'année scolaire.

## **Une opération de communication bien rodée**

C'est au moment de la rentrée et pour masquer les retombées d'une politique éducative avec des choix budgétaires destructeurs qu'est annoncé ce grand débat...

C'est au moment de l'installation d'une « expérimentation » qui n'en a que le nom (« Cours le matin, sport l'après-midi ») montrant l'orientation du Ministère en termes de rythmes scolaires (recentrage sur les enseignements dits fondamentaux, relégation des enseignements artistiques, culturels et sportifs à de simples mises en activité) dans le second degré que se met en place cette réflexion...

Comment ne pas s'interroger sur le fait que c'est au moment où il va falloir trouver de nouveaux « fonds » de moyens récupérables après la parution des fiches permettant de recenser les « gisements d'efficience » (schéma d'emploi 2011-2013) que la question des rythmes se pose... Comment ne pas lier cette opération avec la volonté de reprendre encore 4800 postes dans le second degré et notamment au collège qui doit supporter l'essentiel de l'effort budgétaire...?

## **Des orientations politiques qui pèsent**

Et n'oublions pas que le projet législatif de l'UMP en 2007 dans ses propositions 15 : « Permettre à tous les parents qui le souhaitent de choisir pour leurs enfants un établissement réservant l'après-midi aux activités sportives, culturelles ou associatives » et 27 notamment : « Expérimenter avec des communes et des enseignants volontaires, une répartition des compétences entre, d'un côté l'Éducation Nationale, chargée de "l'école du savoir", de l'autre côté, la commune, chargée de l'"école de la vie" (citoyenneté, culture, sport, activités d'éveil, découverte des métiers...)» préparait déjà le terrain... et affichait déjà clairement ses orientations et ses intentions...

## **Des conclusions déjà écrites ?**

A travers l'exemple de l'expérimentation sur les rythmes et à la seule lecture du questionnaire construit par le Ministère sur la journée d'enseignement : « *Quelles modalités d'allègement ? Quelle articulation de la journée scolaire et périscolaire ?* (où est prôné le « *renforcement des activités périscolaires – activités culturelles, artistiques et sportives notamment* »), on voit très bien l'orientation envisagée, là où les débats veulent nous mener... Ce qui, in fine, semble visé au travers de cette consultation, c'est d'une part la réduction du nombre d'heures d'enseignement et d'autre part (pour

réaliser le premier objectif) le renvoi d'une part de ces enseignements aux collectivités territoriales et associations (arts, EPS, musique...)

Le comité de pilotage de la conférence nationale sur les rythmes scolaires installé le 7 Juin par Luc Chatel laisse « pantois » quant à la désignation de ses membres... ( mais ne laisse pas place au doute quant à la synthèse et aux conclusions qui seront faites...) Les usagers et professionnels de l'éducation en sont absents tout comme d'ailleurs lors de la table ronde académique programmée en Décembre qui est présentée comme "un événement-média en présence du Recteur, des IA DSDEN, des collectivités, des parlementaires, des représentants du monde économique, social et religieux." S'il était permis de douter de la prise en compte des avis des usagers et des personnels, nous voilà rassurés...

### **Un débat nécessaire !**

Pour autant, la question des rythmes est une question légitime et nécessaire à condition qu'elle ne soit « polluée » par aucun lobby et aucune volonté d'économie sur le dos du système éducatif.

La question des rythmes ne vaut d'être posée que par le filtre de **la réussite de tous les élèves** car c'est bien là l'essentiel et la mission du système éducatif !

### **Une question complexe**

On ne peut travailler les rythmes scolaires sans questionner les rythmes sociaux et familiaux, les rythmes de l'enfant, du jeune, de l'adulte...

Ainsi, évoquer la « fatigue » des jeunes en la liant quasi exclusivement à des emplois du temps scolaires qui seraient trop chargés n'a pas de sens si aucun regard n'est porté sur l'utilisation du temps par les jeunes en dehors de l'école. A ce titre, il faut remarquer que ce sont majoritairement les élèves de milieux favorisés qui ont les rythmes les plus denses, partagés entre le temps scolaire, le périscolaire (cours particuliers de soutien, d'approfondissement...), cours de musique, activités sportives et consommation culturelle... Bien souvent, ce sont les temps veille / sommeil qui sont à interroger sur la fatigue réelle des jeunes (consommation télévisuelle, ordinateurs, stations de jeux qui amènent souvent à un coucher tardif...)

Par ailleurs, il ne faut pas considérer le temps scolaire comme étant le temps à l'école mais plutôt envisager globalement le temps de travail de l'élève en incluant notamment le temps de devoirs et d'apprentissage des leçons.

D'autres facteurs entrent également en ligne de compte dans la fatigue des élèves puisqu'il s'agit d'un des arguments avancés à la réflexion sur les rythmes. Les politiques éducatives menées sont à interroger : les conditions d'étude sont-elles à même de permettre à l'élève de travailler avec sérénité ? Des classes à 30 ne sont-elles pas fatigantes par la gêne, le bruit, le stress occasionné par une promiscuité due à une architecture des établissements mal étudiée...? le zapping organisé de cours en cours avec des temps d'apprentissage de plus en plus réduits ? des enseignants différents parce qu'à complément de service, des remplaçants mal formés (précaires), des enseignants de plus en plus fréquemment non remplacés faute de titulaires remplaçants en nombre suffisant..., tout cela ne concourt-il pas au stress et à la fatigue des élèves, à l'échec scolaire ?

Une rythmicité travail /repos mal établie et dictée par des lobbies tels que le tourisme et les transports induisant zonages et déséquilibre des temps scolaires crée des périodes de fatigue...

La question est donc complexe et les rythmes scolaires ne sauraient être les seuls responsables des conditions de réussite ou d'échec des élèves. Ils en sont un des facteurs parmi d'autres.

## Une question essentielle : la question des contenus et des pratiques

Il semble légitime d'interroger la culture scolaire, les contenus proposés, les conditions de travail offertes au sein de la classe et l'articulation entre travail en classe et travail hors la classe.

Si effectivement le débat sur les rythmes doit être mené pour permettre la réussite de tous les élèves, alors les questions de contenus, de leurs modes d'appropriation, des pratiques pédagogiques doivent être au cœur du débat.

Réussir à l'école signifie bien souvent posséder in fine un diplôme et/ou une qualification permettant l'accès à un emploi reconnu et bien rémunéré... mais est-ce le rôle premier de l'école ? L'école doit mettre tout en œuvre pour permettre à chaque élève de s'approprier les savoirs et connaissances qui font culture dans notre société pour pouvoir s'y insérer. La culture scolaire participe de la construction de ce regard en permettant, par l'acquisition de savoirs émancipateurs, d'interroger, d'avoir un regard critique et de participer à l'évolution de la culture de référence. Ainsi, la réécriture de la culture scolaire en instaurant le **socle commun** participe d'un choix de société qui ne vise la réussite d'un élève qu'au travers de son employabilité. Cette vision réductrice questionne le champ culturel en mettant des pans entiers de celui-ci sur le côté et en rejetant à la périphérie de l'école certaines disciplines d'enseignement (les arts, la musique, les activités physiques et sportives...). La question des rythmes ne peut se résoudre par cette simple mise à l'écart dans le but de trouver des « modalités d'allègement »...

Une **culture commune** large et ambitieuse doit être au cœur de notre système éducatif. Les conditions de son appropriation doivent être repensées en termes de durées variables des « heures » de cours notamment. En effet, les séances systématisées de 55 minutes ne permettent pas toujours à l'élève une appropriation correcte du contenu et du sens des cours, soumis à une sorte de zapping incessant.

**Augmenter le temps d'apprentissage –en variant les modes d'appropriation-** est une nécessité ; c'est sur le temps long que se construisent les acquis. Ainsi, les séances de 55 minutes en classe entière devraient pouvoir être suivies (ou précédées) d'autres temps avec d'autres formes de groupement pour permettre à l'enseignant de continuer à travailler une même notion de manière différente et à l'élève de mettre ses apprentissages à l'épreuve de la contextualisation. Des temps en classe entière, des temps de groupes, des temps de petits groupes où se succèdent cours magistral, mise en activité, soutien, aide permettraient une stabilisation des apprentissages bien supérieure à celle que proposent les cours « traditionnels » que bien souvent les enseignants sont contraints d'organiser faute de temps et de moyens suffisants... C'est dans ces temps d'appropriation de durées variables **dans la classe**, avec l'enseignant de la classe, que la difficulté scolaire peut être traitée, bien plus que dans l'empilement de dispositifs hors la classe, encadrés par des personnels non formés...

**La plus grande inégalité en terme de réussite scolaire** étant **le travail à la maison** entre les enfants de milieux socioculturels différents, cette question devrait être prise en charge par l'école pour qu'au sortir de cette dernière, l'ensemble des élèves aient pu faire tout ou une bonne partie des travaux de devoirs et d'apprentissage des leçons.

En fait d'allègement de la journée d'enseignement, plutôt que d'envisager des solutions basiques et à courte vue allant vers une diminution des horaires réglementaires, ne serait-il pas plus judicieux de repenser des rythmes de travail plus longs prenant en compte dans la journée des données de recherche des chrono biologistes (en nous souvenant toutefois que leurs études ne démontrent en fait qu'une seule chose : « La journée idéale d'école n'existe pas ! »). Ainsi sur les périodes de pics d'attention, les cours théoriques et sur les périodes de moindre attention, les mises en activités, les soutiens et pourquoi pas, les temps de repos... **Plus d'école** donc **pour réduire les inégalités et pour permettre la réussite de tous**. Afin de desserrer l'étreinte et de laisser "le temps au temps" pour stabiliser et asseoir les apprentissages, une scolarité obligatoire étendue à 18 ans n'est-elle pas à réfléchir ?

## La question du "sport"

### Quelle place pour l'EPS et le Sport Scolaire ?

Concomitamment à l'ouverture des débats sur les rythmes scolaires, le Ministre a proposé une expérimentation "cours le matin, sport l'après-midi" suivant en cela les préconisations du Président de la République qui s'était à plusieurs reprises prononcé pour l'augmentation du sport à l'école. Cet accent sur le "plus de sport" montre toutefois, en jouant sur la confusion qui peut exister dans l'opinion publique entre EPS et Sport, qu'il ne s'agit nullement d'envisager l'augmentation des heures d'EPS pour tous mais plutôt de proposer des pratiques variées. Il s'agit d'une "déconsidération" de cette discipline et de celle des arts en les pointant comme des enseignements accessoires sans objectifs propres et ne concourant à la formation des jeunes qu'à travers des objectifs et finalités transversaux. On passerait donc d'un enseignement de l'EPS à des pratiques de sports... (id. pour les pratiques culturelles).

Seule l'EPS est à même de "toucher" l'ensemble de la population scolaire quels que soient le niveau, le sexe, le milieu d'origine de l'élève. Elle propose un apprentissage culturel critique en acte qu'il est nécessaire de développer, tout comme le sport scolaire permet la mise en situation dans un cadre associatif des apprentissages réalisés en EPS. Ce système devrait pouvoir être développé dans l'ensemble des disciplines, ce qui permettrait aux apprentissages de prendre sens et vie dans un contexte associatif.

L'EPS ne peut donc être minorée dans la place qu'elle doit occuper dans la formation des jeunes et doit dépasser les seules notions de bien-être, de défoulement et de santé qu'on veut lui attribuer en parlant de sport à l'école.

---

# Consultation sur les rythmes scolaires

---

## Est-il nécessaire de modifier les rythmes scolaires ?

- **L'organisation générale actuelle des rythmes scolaires favorise-t-elle de façon optimale les apprentissages ?**
  - Les temps de l'enfant/adolescent, de l'école, de la famille sont-ils bien articulés sur l'année, la semaine, la journée ?

Ainsi posée, cette question laisse à penser qu'une articulation existe entre les temps sociaux de l'enfant, les temps sociaux des parents et les temps de l'école. L'histoire de l'Éducation en France montre qu'en fait d'articulation, les temps scolaires ont progressivement été adaptés aux temps de l'adulte qui sont, eux, rythmés par le temps de travail. Ainsi à titre d'exemple, la rentrée mi-Septembre dans le deux premiers tiers du XXème siècle était liée à l'héritage d'une France paysanne et aux travaux des champs ou aux vendanges ; la pression des familles pour la libération du week-end est pour beaucoup dans la suppression des cours dans la plupart des établissements le samedi matin, dernièrement pour remédier au problème des « orphelins de 16h » (enfants livrés à eux-mêmes, les parents travaillant), on a créé l'Accompagnement Éducatif... Lors de tous ces aménagements scolaires influant les rythmes, le travail, le temps de présence et les rythmes de l'enfant n'ont pas été interrogés, la question de sa réussite ne servant alors que d'alibi... L'articulation n'est donc pas réelle ; d'adaptation en adaptation, une sorte d'équilibre semble s'être installée, équilibre qu'il convient de questionner pour construire une école qui permettrait la réussite de tous !

- La journée de l'enfant/l'adolescent est-elle équilibrée (temps du sommeil, temps du repas, temps d'apprentissage, temps libre, activités sportives, activités culturelles...) ?
- Selon l'âge et le niveau (maternelle, élémentaire, collège, lycée), les rythmes scolaires sont-ils toujours adaptés et favorisent-ils la réussite de l'élève ?

Comme déjà évoqué plus haut, la suppression du samedi matin pour les écoliers a contribué à alourdir les 4 journées hebdomadaires, les programmes et contenus d'enseignement restant les mêmes..., journées encore plus chargées pour certains élèves à qui l'APE est imposée, tôt le matin, pendant la pause méridienne ou après les 6 heures de cours, en fin de journée, ce qui constitue une véritable aberration pédagogique...

Dans l'idéal, avec un temps de sommeil variable selon l'âge, pour qu'il y trouve un intérêt et une motivation chaque jour renouvelés, la journée de l'enfant/adolescent devrait viser **un juste équilibre entre les temps d'enseignements et d'activités scolaires, les temps d'activités périscolaires, les temps de détente et de repos et les temps d'étude (travail personnel)**. Le temps extra scolaire étant extrêmement inégalitaire, il conviendrait de ne pas lui accorder trop d'amplitude.

Dans le second degré, la confection des emplois du temps des élèves doit rechercher en premier lieu cet équilibre, facteur, parmi d'autres, de réussite scolaire.

- **L'organisation des rythmes scolaires est-elle adaptée au monde d'aujourd'hui ?**

Bien en peine de définir ce qu'est le « monde d'aujourd'hui » (monde du tout images, du tout communication, de l'information permanente, du zapping incessant, du mouvement, de l'adaptabilité... ?), répondre à la question de l'adaptation des rythmes scolaires à ce monde est bien difficile... Sur une tentative de caractérisation manichéenne, il est possible de répondre non. En effet, pour les milieux favorisés, le temps scolaire permet insuffisamment la pratique culturelle et de loisir et pour les milieux défavorisés touchés par le chômage, le temps scolaire ne permet pas suffisamment la prise en charge du jeune et son acculturation.

- **Les organisations expérimentées et/ou déjà pratiquées en France et à l'étranger, offrent-elles des pistes intéressantes, lesquelles ?**

Aucune piste à proprement parler n'est transposable en France. Le modèle finlandais souvent pris en exemple pourrait en constituer une si les réalités socio-économiques de ce pays n'étaient pas si éloignées de celles de la France. La France doit inventer son propre modèle ; se tourner sans cesse vers une comparaison internationale ne sert qu'à justifier des choix qui bien souvent cassent le système éducatif français... Si le sous-entendu de la question tente d'amener une réponse favorable au modèle allemand, cette réponse est inappropriée. Après l'avoir longuement mis en pratique, les Länder reviennent sur ce modèle pour en adopter un beaucoup plus proche du modèle français...

## **Quelles sont les priorités à prendre en compte ?**

- **Les priorités liées aux rythmes biologiques de l'enfant/adolescent**
  - L'alternance veille-sommeil.

L'alternance veille-sommeil est un élément important dont le déséquilibre est bien souvent la cause de la fatigue des enfants et des jeunes. Pour autant, cette question est loin de concerner les seuls rythmes scolaires : les rythmes de vie, le rôle éducatif des parents sont aussi ici primordiaux. Il reste cependant incontestable, notamment chez les plus jeunes et dans les milieux ruraux, que les temps de transport (collectif ou individuel), souvent longs, obligent les élèves à être extrêmement matinaux et qu'il conviendrait, dans certains secteurs, de réfléchir aux horaires d'ouverture des établissements scolaires, voire à réinstaller des internats « souples ». La question reste prégnante dans le secondaire même si le ressenti est moindre chez les élèves. Le glissement des horaires des établissements (un peu plus tard en matinée et en soirée) pourrait être un axe de réflexion à la condition de retravailler le temps scolaire et les pratiques pour limiter le travail à la maison et en permettant à celui-ci d'être en très grande partie réalisé à l'école.

- Les variations quotidiennes de l'activité intellectuelle et de la vigilance.

La vigilance des élèves -phénomène individuel et donc toujours singulier-, étudiée notamment par F. Testu, montre une grande variabilité en fonction de l'âge, ce qui fait dire à G. Vermeil que "les connaissances actuelles de chronobiologie donnent à poser que la journée "idéale" de l'école n'existe pas". Toutefois, les différents âges semblent présenter des heures avec des pics de vigilance dont il serait possible, par niveau, de tenir compte. Cela ne signifie pas comme cela est benoîtement proposé qu'il faille hiérarchiser les disciplines en instaurant de manière factice des disciplines à fort besoin en concentration (des disciplines fondamentales) et d'autres plus relaxantes, moins exigeantes... mais au contraire que les pratiques pédagogiques devraient prendre en compte cette problématique pour dispenser la part fondamentale de leurs cours lors des pics d'attention et la part des exercices, mise en pratique... lors de moments d'attention moindre. Cela signifie également qu'il faut augmenter les temps « d'exposition aux savoirs ».

- Les variations annuelles, les périodes difficiles pour l'enfant/adolescent.

Novembre et Février semblent représenter des périodes difficiles notamment à cause d'une fatigue liée aux changements climatiques, à la baisse de la luminosité... mais paradoxalement, Juin est une période difficile tant l'approche de la fin de l'année et "l'excitation" qu'elle procure entraînent une moins bonne qualité dans le travail scolaire. En tout état de cause, la rythmicité des temps de travail et de repos semble être une composante essentielle de l'équilibre du jeune et d'une moindre fatigue. Ainsi, le 7/2 (7 semaines de travail et 2 semaines de repos) instauré en 1986 d'après le travail des chrono biologistes et qui faisait l'unanimité (bien que l'Éducation Nationale n'ait gardé qu'une seule année ce dispositif) devrait être remis en place si le souci réel est bien de travailler à la réussite de tous les élèves...

- **Les priorités liées aux contenus d'enseignement**

- Les exigences des programmes.

La tentation pourrait être forte de répondre par syllogisme et simplisme : les élèves sont en échec parce qu'ils ont trop de cours trop difficiles, les exigences produisent de l'échec, il faut donc réduire contenus et exigences pour que les élèves réussissent...

Il s'agit là d'une vue sur la réussite scolaire sans ambition ni perspective de réelle démocratisation. Réduire les ambitions et les exigences, c'est faire peu de cas de l'élève et de la nécessité pour lui de s'insérer dans un monde complexe et en mouvement. Seule une culture commune riche et ambitieuse peut lui permettre d'accéder à un ensemble de savoirs et de connaissances émancipateurs dont l'acquisition facilitera son insertion et sa participation dans notre société. Les exigences programmatiques sont donc au cœur de l'ambition éducative à l'inverse de la politique du socle commun menée actuellement.

- La répartition entre les différentes disciplines.

Il faut en finir avec l'idée populiste et réductrice que certains savoirs seraient importants et d'autres moins et donc que certaines disciplines seraient dignes d'être enseignées et d'autres rejetées en périphérie de l'école. L'ensemble des disciplines concourt à la formation du citoyen de demain. L'école fondamentale voulue par certains dans une conception néolibérale de l'école retravaille la fonction de l'école pour en faire un viatique préparant le jeune au monde du travail sans le préparer à vivre réellement dans la société...

- La charge de travail (devoirs à la maison...).

Comme déjà exprimé plus haut, le travail à la maison constitue la première des inégalités en terme de réussite scolaire. Le temps scolaire se doit d'intégrer cette question pour faire en sorte de réduire au maximum cette inégalité et de permettre à tous les élèves de quitter l'école avec un minimum de devoirs restant à faire.

- **Les priorités liées à l'organisation de l'enseignement**

- Les durées et rythmes des séquences d'enseignement (heure, demi-journée...).

Les séances de cours de 55 minutes en place dans le second degré ne peuvent constituer la seule possibilité dans la construction des séquences d'enseignement. La succession de ce type de séance opère une sorte de zapping pour l'élève qui rend difficiles toute appropriation et toute stabilisation des apprentissages. Des temps courts sur les aspects théoriques et abstraits devraient pouvoir être suivis dans la journée ou dans la semaine de temps longs en groupes pour permettre l'approfondissement et la mise en pratique. Des séances « traditionnelles » de cours en classes entières suivies de séances d'exercices, de soutien, d'approfondissement, de mise en pratique des apprentissages permettant feedback, contextualisation et mise en relation dans des groupes plus restreints seraient probablement plus à même de permettre des apprentissages réels et stabilisés, et de contribuer à la réussite de tous par les inter relations qu'elles permettent entre élèves, entre l'élève et l'enseignant, entre l'élève et la discipline enseignée...

- La répartition des temps d'apprentissage (semaine, trimestre, année).

9 demi-journées de travail hebdomadaire semblent être un rythme permettant d'étaler les séances sur l'ensemble de la semaine, la demi-journée du mercredi après-midi étant réservée aux activités de loisirs, de culture et de la vie associative (en dehors ou dans l'établissement – association sportive-).

Un rééquilibrage trimestriel devrait être pensé pour éviter des trimestres courts et d'autres de plus de 11 semaines... Le rythme 7 semaines travaillées / 2 semaines de repos semble un rythme consensuel qui devrait être adopté.

Le rythme annuel des vacances scolaires mis en place sous le Front Populaire ne semble pas poser de problème. Le seul souci soulevé par le Ministère de l'Éducation Nationale serait des vacances d'été trop longues..., le but étant bien évidemment de réduire le nombre d'heures hebdomadaire et d'étaler le tout sur une période scolaire plus longue... Cette option n'est pas à rejeter d'emblée si par ailleurs la réflexion sur les rythmes porte bien sur l'ensemble contenus, pratiques pédagogiques, temps de séquence..., sans alourdir les obligations de service des enseignants et le nombre de classes que ceux-ci ont en charge !

- La prise en compte des cycles, de la durée totale des études.

Le rythme école / collège / lycée / université est relativement équilibré dans la durée et constitue autant de rites de passage nécessaires à la construction de l'adulte. Ainsi la proposition visant à réinstaurer la bivalence au sein des collèges au prétexte d'une soi-disant difficulté des élèves à s'adapter en passant de l'école au collège... ne semble aucunement pertinente sauf à vouloir « cocooner » le plus longtemps possible les élèves en les maintenant dans une sorte de dépendance en contradiction complète avec le principe d'appropriation de savoirs émancipateurs...



- **Les priorités liées à la journée de la famille**

- Les impératifs professionnels des deux parents.

Est-ce aux rythmes scolaires de s'adapter aux rythmes de travail des parents ? (Comment faire ? autant de familles, autant de rythmes !) Si réellement c'est le cas, alors le principe de la réussite de l'élève n'est qu'un prétexte pour s'attaquer à une réforme de l'école qui se masque derrière des vertus qu'elle ne promeut pas... Ce fut déjà le cas lorsque le Ministère contre toute logique pédagogique a supprimé deux heures de cours en primaire pour "rendre" le samedi matin aux parents; ce fut aussi le cas (toujours au prétexte de la réussite scolaire) lorsqu'il a décidé de mettre en place l'Accompagnement Éducatif pour répondre à la problématique des "orphelins de 16h"...

- Les temps de transport allongés en zone urbaine.

On se rend bien compte ici que l'ensemble du questionnement de cette consultation est construit pour un système éducatif urbain comme si ce dernier était le seul en France... ! Y aurait-il une volonté cachée de faire d'un côté une « école des villes » et de l'autre « une école des champs » ?... Parce que si les transports urbains sont "allongés", que dire des transports ruraux ?

- La situation familiale des parents (séparation, résidence alternée...)

Il n'appartient pas à l'école de gérer l'ensemble des problèmes sociaux et familiaux... Son rôle est de permettre la réussite de tous et, pour ce faire, de réduire au maximum les inégalités. Les situations familiales diversifiées ont changé le rapport à l'école et le rapport qu'entretient l'élève avec cette école. La remarque faite ci-dessus sur la nécessité que le travail scolaire soit à 90% fait à l'école trouve ici une résonance particulière. Les rapports entretenus avec l'école étant plus complexes qu'auparavant, il est nécessaire de réinstaller dans les établissements scolaires des équipes pluri-professionnelles importantes et complémentaires capables d'appréhender tous les problèmes que peut rencontrer un enfant ou un adolescent.

- L'articulation de la journée de l'enfant et de la journée de l'adulte.

L'articulation entre les temps de l'enfant et les temps de l'adulte semble difficile... La seule articulation consiste à permettre des temps communs pour la vie de famille (pratique des loisirs, de la culture, des sports, des vacances...). Ces temps s'organisent autour de la journée ou de la demi-journée libérée de cours, des week-ends et des vacances scolaires ...

- **Les priorités liées à la vie sociale et économique**

- Les habitudes culturelles, les pratiques culturelles.

Le défaut d'infrastructures culturelles, en milieu rural notamment, ne permet pas à une bonne partie de la population d'avoir des « habitudes » culturelles; c'est pourquoi, l'appropriation culturelle et la pratique culturelle doivent rester au cœur de l'enseignement en France pour permettre à l'ensemble des élèves, quels que soient leurs milieux, d'y accéder.

S'agissant des "pratiques culturelles", l'école publique en France est construite autour du principe de laïcité, laïcité qui garantit la liberté de culte sans avoir à l'encourager. Les affaires religieuses qui sont du domaine de l'individuel, du particulier et les rythmes de l'école n'ont pas à être en adéquation. Le culte fait partie de rythmes sociaux et les rythmes scolaires ne peuvent et ne doivent en intégrer la logique.

- Les temps de travail, de vacances et de loisirs des adultes (parents et professionnels de l'éducation).

Le travail le dimanche, les 3 /8, le travail de nuit, les heures supplémentaires qui augmentent... sont autant de freins à une "adéquation" entre les rythmes de l'enfant, les rythmes scolaires et ceux de l'adulte. Un respect des droits du travail, des congés payés, une politique de revalorisation salariale permettant l'accès aux pratiques de loisirs (loisirs comme partie prenante de l'acculturation, donc préparés par l'école...), un plan de résorption de la précarité et du chômage sont autant de pistes à travailler sérieusement.

Pour les personnels, participer, s'impliquer pleinement à la réussite des élèves, c'est :

\* Avoir du temps à consacrer à l'élève :

- disposer de suffisamment de temps pour s'occuper de tous les élèves, de mener des projets, de se concerter..., cela implique qu'il faut revenir sur le non remplacement d'un enseignant sur deux partant en retraite (cette politique ayant pour résultat, pour combler les manques, d'envoyer les enseignants sur deux voire trois établissements), revenir sur l'imposition massive des heures supplémentaires, inclure dans les services la concertation...

\* Avoir le temps de se former :

- être formé à haut niveau au métier d'enseignant : il faut donc réviser totalement la formation des maîtres à l'œuvre actuellement et en finir avec le modèle de la formation "sur le tas" par compagnonnage.

- pouvoir à tout moment se remettre en question et réinterroger ses pratiques pédagogiques : il faut réinstaller une vraie formation continue disciplinaire, pédagogique et didactique.

\* Gérer le temps tout au long de la carrière :

- aménager les fins de carrière des enseignants.

- mieux reconnaître leur rôle et leur fonction et revaloriser leur salaire...

Mais c'est aussi : disposer de personnels en nombre (plus de maîtres que de classes), permettre aux enseignants de mener leurs projets à bien en pérennisant les sources de financements...

- Le tourisme et la sécurité routière

Le tourisme et la sécurité routière ont par leur action imposé de mettre fin au 7/2 l'un pour des raisons de rentabilité (le zonage des vacances permet l'accueil d'un nombre plus important de vacanciers), l'autre pour des raisons de sécurité et d'organisation des transports (étalement des départs et des « flux migratoires »). On ne peut à la fois prétendre travailler aux rythmes scolaires pour la réussite de l'élève et dans le même temps rechercher le meilleur compromis économique... Il semble qu'il faille faire un choix entre la réussite et le bien-être des élèves et l'économie touristique...

# Quelles propositions feriez-vous pour améliorer les rythmes scolaires ?

- **Les rythmes scolaires et l'enfant/adolescent**

*Comment mieux favoriser l'apprentissage de l'élève ? Comment mieux prendre en compte le souci de sa santé ?*

- La journée d'enseignement : quelles modalités d'allègement ?

Mots clés : moins d'heures de cours, des temps d'enseignement différents (cours plus longs, plus courts), des temps d'enseignement séquencés différemment (enseignements regroupés sur un semestre).

Les mots clés sont révélateurs des orientations prises sur le dossier des rythmes scolaires : moins d'heures de cours, annualisation du temps de travail... Il ne s'agit pas de pistes de travail pour d'autres rythmes mais de recherche de moyens à reprendre au système éducatif... Sur les pistes de séquençage et de temps courts, temps longs, cf. ci-dessus. Il faut dissocier le temps passé à l'école et le temps d'enseignement proprement dit. **Il faut travailler à l'alternance et à l'articulation sur la journée des formes différentes de travail et d'accès aux apprentissages (groupes pléniers, petits groupes, temps courts, temps plus longs, temps centrés sur les aspects théoriques et abstraits, temps d'approfondissement et la mise en pratique, TD, TP, ateliers, etc...)**

- La journée d'enseignement : quelle articulation de la journée scolaire et périscolaire ?

Mots clés : renforcement des activités péri-éducatives (activité culturelle, artistiques et sportives notamment), renforcement des actions destinées à soutenir la réussite éducative (type aide aux devoirs, tutorat...).

Il s'agit ni plus ni moins de cautionner ici la mise à l'écart, le renvoi à la périphérie de l'école des activités culturelles, artistiques et sportives. Notons par ailleurs que la notion d'enseignement n'existe plus ici mais uniquement d'**activités**... D'autre part, les mots clés semblent également vouloir renvoyer uniquement au périscolaire les **activités de soutien, d'aide, de tutorat qui font partie intégrante des missions de l'école**. Mieux qu'une articulation, l'ensemble des activités exposées dans les points clés doivent s'inclure dans le temps scolaire dans un souci de cohérence et d'efficacité d'une part et dans un souci d'équité d'autre part.

- Les temps de pause de la journée

Mots clés : accueil petit déjeuner, pause méridienne allongée ou raccourcie, pause goûter, selon les âges et les niveaux.

Une attention particulière doit être apportée à la pause méridienne. Cette pause de mi-journée doit permettre la prise du repas et le repos nécessaire. Pour que cette pause soit profitable, il faut d'une part travailler à la restauration scolaire (accueil, qualité des repas, insonorisation...) et d'autre part créer des espaces d'accueil pour permettre aux élèves les temps de détente nécessaires.

Dans le cadre plus général d'une éducation à l'alimentation, l'accueil petit déjeuner et la pause goûter (lors des 2 temps prévus dans la journée, le matin et l'après-midi, qu'il faudrait allonger légèrement) peuvent palier certains manques nutritionnels chez les jeunes. Ces différents moments permettent par ailleurs des moments de détente peut-être plus réelle que ceux observés dans les cours de récréation (lieu parfois de défolement où le stress n'est pas toujours absent...).

- La semaine d'enseignement

Mots clés : pause dans la semaine (de combien de temps, à quel moment ?), semaine continue, selon les âges et les niveaux.

Au plus jeune âge et jusqu'à la fin du collège, la coupure du milieu de semaine semble nécessaire. La journée du mercredi pour les enfants des écoles permet de prendre du repos et de participer à des activités associatives et la demi-journée du mercredi dans le secondaire permet de souffler en ayant le loisir de participer également à des activités associatives externes à l'école ou internes via l'Association Sportive.

- L'année d'enseignement

Mots clés : calendrier annuel modifié : des vacances d'été moins longues, des vacances courtes et régulières.

La reprise de quelques jours de vacances d'été, si c'est le projet qui se dessine, doit permettre de rééquilibrer les temps de vacances entre eux. Ainsi, à titre d'exemple, il serait possible de reprendre le 27 ou le 28 Août et permettre 15 jours pleins de vacances à la Toussaint.

- **Les rythmes scolaires et les familles**

*Comment mieux satisfaire les priorités familiales ? Comment faciliter la pratique familiale d'activités culturelles et sportives ?*

En développant les infrastructures culturelles et sportives sur l'ensemble du territoire et en développant une politique de revalorisation des salaires pour permettre à tous d'accéder à ces activités...

- Le renforcement des offres éducatives et péri-éducatives

Mots clés : aménagement de l'horaire du matin et du soir, offres complémentaires pendant les vacances.

École ouverte, Accompagnement Éducatif..., le moins que l'on puisse dire de tous ces dispositifs c'est qu'ils n'ont pas fait preuve de leur efficacité et que l'intérêt qu'ils ont suscité est plus que relatif...

On ne peut proposer de tels aménagements sans que les enseignants soient porteurs de ces dispositifs et sans que ces derniers ne soient le reflet d'une réelle demande des parents et élèves.

- L'aménagement du calendrier annuel

Mots clés : modifier le zonage des congés, raccourcir ou allonger certaines vacances.

La redondance de nombre de questions montre bien où le curseur veut être mis et sur quoi l'accent sera porté dans le cas d'un « remaniement » des rythmes scolaires... Quoi qu'il en soit, le calendrier annuel doit être le même partout sur tout le territoire, les rythmes scolaires doivent être définis nationalement. Tous les aménagements (comme ceux rendus possibles par l'article 34 de la loi Fillon de 2005 dans le cadre d'expérimentations) qui accentueraient la concurrence entre établissements doivent être extrêmement limités.

- **Les rythmes scolaires et la société**

*Comment concilier les rythmes de l'école et leur impact sur la vie économique et sociale ?*

- Les professionnels de l'éducation

Mots clés : modification des temps de service des personnels enseignants et administratifs de l'Éducation Nationale, impact sur l'ensemble des professionnels relevant des collectivités, des associations...

Le présupposé est qu'une modification des rythmes induit nécessairement une modification des temps de service des enseignants et impacte les collectivités par le transfert de pans entiers de l'Éducation.

Les propositions faites ci-dessus vont à l'inverse en prônant une augmentation du temps d'école, des équipes plus importantes pour gérer l'hétérogénéité (équipes pluri-professionnelles)...

Les différents temps d'enseignement (temps courts, temps longs mais aussi classe entière, groupes,...) nécessitent de revenir sur les suppressions de postes et de recourir à un plan de recrutement important...

- Les partenaires de l'École

Mots clés : articulation avec les collectivités territoriales, avec les associations.

Le développement du tissu associatif dans les secteurs ruraux doit être privilégié pour permettre une équité de l'offre offerte aux élèves. En attendant, le système éducatif doit proposer le plus possible ces activités complémentaires en les intégrant au temps scolaire (redynamiser les FSE par exemple).

- Les professionnels des transports et du tourisme

Mots clés : répercussions en termes d'emploi, saisonnier ou pas, et en termes de participation aux grandes manifestations sportives et culturelles.

Le rapport aux rythmes scolaires ne peut être perçu qu'en terme d'incidences et ne peut être (si on veut effectivement travailler à la réussite des élèves) le préalable de la réflexion autour des rythmes.

- Les pratiques culturelles

Voir ci-dessus le rappel du principe de laïcité...